



**Projet Éducatif
de Territoire
(PEdT)**

SOMMAIRE

Projet Éducatif de Territoire (PEdT) de Pacé 2025-2029

- 1. CADRE RÉFLEXIF, porté par les institutions signataires** p.3
- 2. DONNÉES GÉNÉRALES du territoire** p.4-6
 - 2.1. **Données administratives** p.4
 - 2.2. **Partenaires (institutionnels, associatifs, services ou EPCI partenaires, ...)** p.4-5
 - 2.3. **Existence d'éventuels dispositifs** p.6
- 3. CONTEXTE du territoire** p.7-19
 - 3.1. **État des lieux de l'offre éducative existante** p.7
 - 3.2. **Établissements d'éducation sur le territoire** p.8
 - 3.3. **Les temps de l'enfant (volumes horaires et ratios)** p.9
 - 3.4. **Emploi du temps d'un enfant** p.10-11
 - 3.5. **Éléments organisationnels issus de l'autoévaluation du précédent PEdT** p.12-15
 - 3.6. **Autoévaluation des objectifs des PARCOURS DES ENFANTS du précédent PEdT** p.16-19
- IV. DIAGNOSTICS ET CONVERGENCES** p.20-26
 - 4.1. **Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par la commune** p.20-22
 - Sur les temps périscolaires p.20
 - Sur les temps extra-scolaires p.20
 - Le Conseil Municipal des Enfants p.21
 - Accueil des enfants à besoins particuliers p.21
 - La citoyenneté p.21
 - La semaine des arts des enfants p.22
 - 4.2. **Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les parents** p.22
 - 4.3. **Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les équipes enseignantes** p.22
 - 4.4. **Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les associations et établissements publics partenaires** p.23
 - 4.5. **Tableau de convergence des différents enjeux et problématiques** p.24
 - 4.6. **Objectifs du projet éducatif de l'Accueil de Loisirs, si Déclaration d'un ACM le mercredi** p.24-26
- 5. PARCOURS DES ENFANTS ET DES JEUNES** p.27-34
- 6. PILOTAGE DU PROJET** p.35-37
- 7. INSCRIPTION ET LIENS AVEC LES FAMILLES** p.38
- 8. PLAN MERCREDI** p.38

Annexe : p.39-40

1. CADRE RÉFLEXIF, porté par les institutions signataires :

Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT) d'une communauté éducative vise à faire converger les actions de ses membres-éducateurs, en faveur des jeunes du territoire.

Il s'appuie donc sur une analyse locale des besoins éducatifs, faisant émerger des objectifs qualitatifs et quantitatifs de progrès.

Les partenaires contractualisent une action collaborative visant à atteindre un ou plusieurs de ces objectifs.

Le PEdT vise l'identification de cet(ces) objectif(s) partagé(s), la déclinaison opérationnelle de celui(ceux)-ci, ainsi que les moyens et la durée pour l'(les) atteindre. Une évaluation régulière (*une fois par an minimum*) est mise en œuvre, dans le cadre d'un Comité de Pilotage, pour ajuster, réguler, développer l'action collaborative engagée.

Les éducateurs signataires deviennent une « *communauté éducative* » locale, et seront ainsi dénommés dans le Projet ci-dessous. Le Comité de Pilotage du PEdT évoqué au paragraphe précédent, doit être représentatif de cette communauté éducative.

ATTENTES du Groupe d'Appui Départemental :

La commission de validation des PEdT sera attentive aux points suivants lors de l'évaluation de votre projet :

- Mise en œuvre d'une démarche de coéducation incluant tous les partenaires (commune, parents, enseignants, associations),
- Prise en compte des éléments d'autoévaluation du PEdT précédent dans la rédaction du futur projet,
- Cohérence des objectifs partagés avec les objectifs visés des parcours enfants,
- Identifications d'indicateurs permettant un ajustement régulier et une évaluation finale des actions entreprises,
- Tous les temps de l'enfant sont concernés (familiaux, scolaires, péri et extrascolaires),
- Utilisation du guide rédactionnel ou *a minima* reprise de tous ses éléments dans le document produit.

2. DONNÉES GÉNÉRALES du territoire

2.1 Données administratives

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : Mairie de Pacé

Adresse : 11, avenue Brizeux 35741 Pacé
Téléphone : 02 23 41 30 00
Adresse électronique : mairie@ville-pace.fr

Nom de l' élu référent : Josette LE GALL

Fonction : Première Adjointe en charge des affaires scolaires et de la jeunesse
Adresse électronique : j.legall@ville-pace.fr

Nom du référent technique : Xavier LAVEZ

Fonction : Responsable des Affaires Scolaires et de la Jeunesse
Adresse électronique : x.lavez@ville-pace.fr

2.2 Partenaires (institutionnels, associatifs, services ou EPCI partenaires, ...)

Nom de la structure partenaire : MJC de Pacé

Nom du référent dans la structure susnommée : Eric BRAUD

Activité(s) de la structure concourant au Projet : Activités de loisirs et de culture
Adresse : Espace Le Goffic, 6 avenue Le Goffic 35 740 Pacé
Téléphone : 02 99 60 14 72
Adresse électronique : direction@mjcpace.com

Nom de la structure partenaire : Club Olympique Pacéen

Nom du référent dans la structure susnommée : Hélène NOTAT

Activité(s) de la structure concourant au Projet : Activités sportives
Adresse : 54 bis avenue le Brix 35 740 Pacé
Téléphone : 02.99.85.53.23
Adresse électronique : animation@copace.fr

Nom de la structure partenaire : Syrenor









Nom du référent dans la structure susnommée : Laurent PRIZE

Activité(s) de la structure concourant au Projet : Crèche, école de musique et de danse
Adresse : 1 Place Jane Beusnel Montgermont - BP 96606 35766 Saint-Grégoire Cedex
Téléphone : 02 99 68 84 11
Adresse électronique : contact@syrenor.fr

Nom de la structure partenaire : Association de parents d'élèves des écoles de Guy Gérard

Nom du référent dans la structure susnommée : Véronique SAINT-MLEUX

Activité(s) de la structure concourant au Projet : Représentation des parents d'élève
Adresse électronique : assoparents.guygerard@gmail.com

-  **Nom de la structure partenaire : Association de parents d'élèves de l'école du Haut-Chemin**
Nom du référent dans la structure susnommée : Karine TEMPLE
Activité(s) de la structure concourant au Projet : Représentation des parents d'élève
Adresse électronique : parentshautchemin@gmail.com
-  **Nom de la structure partenaire : Association de parents d'élève de l'école Sainte Anne Saint Joseph**
Nom du référent dans la structure susnommée : Caroline POHON DANIEL
Activité(s) de la structure concourant au Projet : Représentation des parents d'élève
Adresse électronique : apelstaj.pace35@gmail.com
-  **Nom de la structure partenaire : Ecole Guy Gérard élémentaire**
Nom du référent dans la structure susnommée : Mme LE BOULICAUT
Activité(s) de la structure concourant au Projet : Ecole
Adresse : Chemin de la Métairie, 35740 Pacé
Téléphone : 02 23 41 30 45
Adresse électronique : ecole.0352134e@ac-rennes.fr
-  **Nom de la structure partenaire : Ecole du Haut Chemin**
Nom du référent dans la structure susnommée : Mme ROUXEL
Activité(s) de la structure concourant au Projet : Ecole
Adresse : 36 Avenue Paul Serusier, 35740 Pacé
Téléphone : 02 99 60 27 60
Adresse électronique : ecole.0352353t@ac-rennes.fr
-  **Nom de la structure partenaire : Ecole Guy Gérard maternelle**
Nom du référent dans la structure susnommée : Mme MOULET
Activité(s) de la structure concourant au Projet : Ecole
Adresse : Chemin de la Métairie, 35740 Pacé
Téléphone : 02 23 41 30 44
Adresse électronique : ecole.0351023x@ac-rennes.fr
-  **Nom de la structure partenaire : Ecole Sainte Anne Saint Joseph**
Nom du référent dans la structure susnommée : M. DUVAL
Activité(s) de la structure concourant au Projet : Ecole
Adresse : 45 Avenue de Champalaune 35740 Pacé
Téléphone : 02 99 60 68 82
Adresse électronique : direction@staj.fr
-  **Nom de la structure partenaire : Collège Françoise Dolto**
Nom du référent dans la structure susnommée : M. QUENOILLERE
Activité(s) de la structure concourant au Projet : Collège
Adresse : 53 Avenue le Brix, 35740 Pacé
Téléphone : 02 99 60 23 60
Adresse électronique : ce.0352274g@ac-rennes.fr
-  **Nom de la structure partenaire : Collège Saint-Gabriel**
Nom du référent dans la structure susnommée : M. RABASTE
Activité(s) de la structure concourant au Projet : Collège
Adresse : 59 Avenue le Brix, 35742 Pacé
Téléphone : 02 99 60 21 00
Adresse électronique : col35.st-gabriel.pace@enseignement-catholique.bzh

2.3. Existence d'éventuels dispositifs :

	Existence (oui/non)	Articulation avec le PEdT (oui/non)
Projet éducatif local (PEL)* :	Non	Non
Contrat de ville :	Non	Non
Convention Territoriale Globale (CTG) :	Oui	Oui
Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)** :	Non	Non
Contrat dans le domaine culturel [contrat local d'éducation artistique (CLEA), projet territorial d'éducation artistique (PTEA), contrat « territoire lecture » (CTL), ou enseignements artistiques spécialisés]** :	Non	Non
Autres :		

* si un PEL existe, il est attendu que le PEdT en soit sa déclinaison partenariale sur les 3-11 ans ;

** si un CLAS, un CLEA, un PTEA, un CTL existe, il est attendu qu'un représentant soit invité au COPIL du PEdT afin d'assurer une cohérence entre les dispositifs mis en œuvre ;

3. CONTEXTE du territoire

3.1. État des lieux de l'offre éducative existante :

Activités périscolaires existantes (du lundi au vendredi)	Amplitude horaire (préciser si changement quotidien)	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM (oui/non)	Gestionnaire	Mission principale
Matin	7h30/8h20	55	Oui	Mairie de Pacé	Accueil et activités calmes
Midi	12h00/13h50	875	Non	Mairie de Pacé	Restauration
Soir	16h30/18H30	160	Oui	Mairie de Pacé	Accueil, études et activités.
Mercredi	7h30/18h30	130	Oui	Mairie de Pacé	Accueil de loisirs

Activités extrascolaires existantes (samedis et vacances scolaires)	Amplitude horaire (préciser si changement quotidien)	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM (oui/non)	Gestionnaire	Mission principale
Petites et grandes vacances	7h30/18h30	140	Oui	Mairie de Pacé (Au groupe scolaire du Haut Chemin)	Accueil de loisirs

3.2. Établissements d'éducation sur le territoire

Nom de l'établissement	Type d'établissement (crèche, école, collège...)	Nom et coordonnées du référent sur cet établissement	Nombre d'enfants et jeunes concernés
Collège F.Dolto	Collège	Philippe QUENOILLERE, Principal 53 av Le Brix Pacé 02 99 60 23 60	774
Collège Saint Gabriel	Collège	Franck RABASTE, Chef d'établissement 59 av Le Brix Pacé 02 99 60 21 00	1025
Guy Gérard maternelle	École	Aurélie MOULET, Directrice Chemin de la Métairie Pacé 02 23 41 30 44	101
Guy Gérard élémentaire	École	Anne LE BOULICAUT, Directrice Chemin de la Métairie Pacé 02 23 41 30 45	208
Haut Chemin	Groupe scolaire	Marie-France ROUXEL, Directrice 36 av Paul Sérusier Pacé 02 99 60 27 60	Maternelle : 63 Elémentaire : 133
Sainte Anne Saint Joseph	Ecole privée	Anthony DUVAL, Chef d'établissement 45 av de Champalaune Pacé, 02 99 60 68 82	Maternelle : 175 Elémentaire : 293
Multi-accueil Câlin Copain	Crèche SYRENOR	Sophie Alonzo, Directrice 30, avenue Pinault Pacé 02 23 41 30 37	30
Multi-accueil Pomme d'Api	Crèche associative parentale	Pascale LANGE, Directrice 2 rue JB Guérin Pacé, 02 23 41 39 55	30
MJC	Association	Eric BRAUD, Directeur 6 av Le Goffic Pacé, 02 99 60 14 72 02 99 60 14 72	Année 2024-2025 : Adhérents : 1308 Jeunes (0-17 ans) : 344 Espace jeunes : 163
Ecole de musique et de danse Accordances	Syrenor	Pierre LESAGE, Coordinateur Pédagogique Véronique STADLER, Coordinatrice projets et musiciens intervenants 10, av Brizeux 35740 PACE 06 70 51 28 40	385 inscrits à l'EMD Sur 651 élèves d'écoles Elémentaire, 248 élèves bénéficient d'un musicien intervenant

3.3. Les temps de l'enfant (volumes horaires et ratios)

	Codage	Sur une journée de classe	Sur une semaine
Temps de vie de l'enfant	A	24 heures	168 heures
Temps scolaire	B	6 heures	24 heures
Temps périscolaire	C	5 heures	32 heures
<i>dont garderie (matin + soir)</i>	D	3 heures	12 heures
<i>dont pause méridienne</i>	E	2 heures	8 heures
<i>dont mercredi</i>	F	X	11 heures
Temps extrascolaire maximum proposé	G	11 heures	55 heures

	Codage	Sur une journée	Sur une semaine
Temps scolaire sur Temps de vie de l'enfant	B/A x100	25%	14,28%
Temps périscolaire sur Temps de vie de l'enfant	C/A x100	20,83 %	19,05 %
Temps extrascolaire sur Temps de vie de l'enfant	G/A x100	45,83 %	32,73 %

3.4. Emploi du temps d'un enfant

Emploi du temps		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Avant les temps scolaires	Horaires	7h30-8h20	7h30-8h20	7h30-18h30	7h30-8h20	7h30-8h20	
	Activités Lieu	Activités calmes : lecture, dessin, travail manuel Ecoles maternelles et élémentaires	Activités calmes : lecture, dessin, travail manuel Ecoles maternelles et élémentaires	<u>7h30-9h00</u> Accueil et activités calmes (lecture, contes, travaux manuels...)	Activités calmes : lecture, dessin, travail manuel Ecoles maternelles et élémentaires	Activités calmes : lecture, dessin, travail manuel Ecoles maternelles et élémentaires	
Temps scolaire		8h20-12h	8h20-12h		8h20-12h	8h20-12h	
Transition Temps scolaires – Pause déjeuner	Horaires	12h-12h10	12h-12h10	<u>9h00-12h00</u>	12h-12h10	12h-12h10	
	Activités Lieu	Ecoles maternelles et élémentaires	Ecoles maternelles et élémentaires	Activités culturelles, sportives, manuelles, grands jeux, sorties, échanges MJC, EHPAD, médiathèque, ludothèque, jardinage, découverte de la nature...	Ecoles maternelles et élémentaires	Ecoles maternelles et élémentaires	
Déjeuner		12h-13h50	12h-13h50	12h00-14h00	12h-13h50	12h-13h50	
Transition Pause déjeuner - Temps scolaires	Horaires	13h50-14h00	13h50-14h00	<u>12h00-14h00</u>	13h50-14h00	13h50-14h00	
	Activités Lieu	Services de restauration et activités sportives et culturelles, jeux cours. Intervention mascotte « Miam » dans les salles de restauration Ecoles maternelles et élémentaires	Services de restauration et activités sportives et culturelles, jeux cours. Intervention mascotte « Miam » dans les salles de restauration Ecoles maternelles et élémentaires	Restauration par services et activités intérieurs ou extérieurs (danse, écoute de musiques, jeux de cours...)	Services de restauration et activités sportives et culturelles, jeux cours. Intervention mascotte « Miam » dans les salles de restauration Ecoles maternelles et élémentaires	Services de restauration et activités sportives et culturelles, jeux cours. Intervention mascotte « Miam » dans les salles de restauration Ecoles maternelles et élémentaires	
Temps scolaire		14h-16h30	14h-16h30		14h-16h30	14h-16h30	

	Horaires	16h30-18h30	16h30-18h30	14h00-17h00	16h30-18h30	16h30-18h30	
	Activités Lieu	Etudes pour les élémentaires, APC et devoirs faits (dispositif communal). Création d'évènements culturels, sportifs, festifs de façon ponctuelle et ateliers culturels, sportifs, manuels, jeux divers, activités en salle de sports et dans le cadre des espaces verts extérieurs à l'école. Lieu : Ecoles, salles de sports, de musique et de jeux. Enseignement musique et danse de l'EMD Accordances	Etudes pour les élémentaires, APC et devoirs faits (dispositif communal). Création d'évènements culturels, sportifs, festifs de façon ponctuelle et ateliers culturels, sportifs, manuels, jeux divers, activités en salle de sports et dans le cadre des espaces verts extérieurs à l'école. Lieu : Ecoles, salles de sports, de musique et de jeux. Enseignement musique et danse de l'EMD Accordances	Grands jeux extérieurs (bois de Champagne), création spectacles, chants, activités sportives, jardinage, chants (chorales) Randonnées pédestre, promenade vélo, lecture en coin calme. Enseignement musique et danse de l'EMD Accordances <u>17h-18h30</u> Accueil parents et jeux extérieurs, spectacles, chants, activités manuelles et échanges avec les familles <u>8h-18h30</u> MJC ACM 10-12 ans et 13-17 ans Enseignement musique et danse de l'EMD Accordances	Etudes pour les élémentaires, APC et devoirs faits (dispositif communal). Création d'évènements culturels, sportifs, festifs de façon ponctuelle et ateliers culturels, sportifs, manuels, jeux divers, activités en salle de sports et dans le cadre des espaces verts extérieurs à l'école. Lieu : Ecoles, salles de sports, de musique et de jeux. Enseignement musique et danse de l'EMD Accordances	Etudes pour les élémentaires, APC et devoirs faits (dispositif communal). Création d'évènements culturels, sportifs, festifs de façon ponctuelle et ateliers culturels, sportifs, manuels, jeux divers, activités en salle de sports et dans le cadre des espaces verts extérieurs à l'école. Lieu : Ecoles, salles de sports, de musique et de jeux. Enseignement musique et danse de l'EMD Accordances	
Après les temps scolaires	Horaires	7h30-18h30	7h30-18h30	7h30-18h30	7h30-18h30	7h30-18h30	
	Activités Lieu	Culture, travaux manuelles, sports, plein air, grands jeux, spectacles, camps... ALSH du Groupe scolaire du Haut Chemin	Culture, travaux manuelles, sports, plein air, grands jeux, spectacles, camps... ALSH du Groupe scolaire du Haut Chemin	Culture, sports, plein air, grands jeux, spectacles, camps... ALSH du Groupe scolaire du Haut Chemin	Culture, travaux manuelles, sports, plein air, grands jeux, spectacles, camps... ALSH du Groupe scolaire du Haut Chemin	Culture, travaux manuelles, sports, plein air, grands jeux, spectacles, camps... ALSH du Groupe scolaire du Haut Chemin	
Autres temps : vacances	Horaires	7h30-18h30	7h30-18h30	7h30-18h30	7h30-18h30	7h30-18h30	
	Activités Lieu	Culture, travaux manuelles, sports, plein air, grands jeux, spectacles, camps... ALSH du Groupe scolaire du Haut Chemin	Culture, travaux manuelles, sports, plein air, grands jeux, spectacles, camps... ALSH du Groupe scolaire du Haut Chemin	Culture, sports, plein air, grands jeux, spectacles, camps... ALSH du Groupe scolaire du Haut Chemin	Culture, travaux manuelles, sports, plein air, grands jeux, spectacles, camps... ALSH du Groupe scolaire du Haut Chemin	Culture, travaux manuelles, sports, plein air, grands jeux, spectacles, camps... ALSH du Groupe scolaire du Haut Chemin	

3.5. Éléments organisationnels issus de l'autoévaluation du précédent PEdT

	Points forts	Points à améliorer
Le pilotage	<ul style="list-style-type: none"> - Comité de pilotage se réunissant deux à trois fois par an en moyenne - Communauté éducative autour du projet : élus, parents d'élèves, représentants institutionnels, associations, médiathèque, techniciens de la ville, animateurs, ATSEM. - Comité de pilotage technique et thématique suivant le besoin. - Pilotage au quotidien sur le terrain avec les acteurs concourant à la vie de l'enfant. - Suivi par la Commission Affaires Scolaires Jeunesse et le Conseil Municipal. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions de travail ciblées sur des tranches d'âge (maternelle, élémentaire, collège) entre les trois grandes réunions pour travailler sur les spécificités des publics - Une grande réunion dans l'année et des petites entre (Permettant plus d'efficacité sur les groupes par tranches d'âges)
Les moyens humains	<ul style="list-style-type: none"> - Quatre écoles : Un responsable de structure travaille sur chaque site. La stabilité des animateurs permanents permet un enrichissement pédagogique, une sécurité physique et affective des enfants sur les structures. - Une équipe d'encadrement coordonne les équipes d'animation et d'ATSEM sur chaque site. Celles-ci sont mobilisées au quotidien. Nomination d'un responsable ATSEM - Quatre responsables de structure formés et qualifiés (BPJEPS). - La création d'un poste de coordonnateur enfance jeunesse - La formation de 2 animateurs au BAFD - Le recrutement à temps partiel d'animateurs à la rentrée permet d'insuffler une nouvelle dynamique aux équipes. - Une démarche de qualité des animations : une réunion de service tous les 15 jours et réunions de préparation pour l'accueil de loisirs. - Un référent handicap sur la commune (suivi des enfants à besoins particuliers sur la commune, rencontre avec les professionnels...). - Une équipe d'animation soucieuse du bien-être des enfants. - L'embauche d'enseignants sur les temps périscolaires (soirs) pour les études - Une déclaration auprès des services de l'Etat des temps périscolaires des matins et soirs avec un taux d'encadrement permettant une qualité d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un référent handicap par école - Avoir davantage d'enseignants pour l'étude du soir

	Points forts	Points à améliorer
L'articulation scolaire-périscolaire (entre adultes)	<ul style="list-style-type: none"> - Echanges et concertation quotidienne avec l'équipe enseignante. - Gestion des présences aux activités périscolaires avec une inscription sur le portail famille et une vérification des enseignants le matin à l'aide des coupons modificatifs. Cette disposition vise à faciliter la vie quotidienne des familles. - Accueil des enfants par les encadrants du temps du midi et du soir auprès des enseignants. Retour des enfants à la fin de l'accueil du matin ou du temps du midi avec transmission relative aux éventuelles difficultés rencontrées auprès des enseignants ou de la direction de l'école. - Continuité du suivi et de l'accompagnement des enfants sur la pause méridienne par les AESH ou des animateurs dédiés et qui ont les formations adaptées - Bonne communication entre les responsables de structures et les directeurs d'école 	<ul style="list-style-type: none"> - Coupon modificatif : revoir les modalités car contraignant pour les enseignants de prévoir les coupons - Distinguer les temps péri et extra scolaires - Mettre dans les documents de rentrée des coupons - Plus responsabiliser les parents - AESH polyvalence : en fonction des enfants en situation de handicap - Assurer une bonne information auprès des encadrants et des enseignants du fonctionnement du temps périscolaire - Proposer davantage d'activités le soir après le temps des devoirs
L'articulation scolaire-périscolaire (pour les enfants)	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge des enfants dès la fin des activités par les professeurs ou à la sortie de la classe par les encadrants avec transmission des besoins des enfants. Cette démarche vise à assurer et favoriser la continuité entre les temps de l'enfant. - La bonne communication des encadrants permet une meilleure connaissance du fonctionnement et des enfants. - Rédaction d'un règlement commun pour acquérir un comportement adapté, sécurisé et respectueux des autres (enfants ainsi que des adultes) dans les locaux et dans la cour de récréation. - Etude surveillée le soir. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence avec les animateurs sur les formations sur le harcèlement : travailler sur la méthode de préoccupation partagée (parler le même langage par tous les adultes autour de l'enfant) - Voir pour formation aussi des animateurs de la MJC - Tous les acteurs éducatifs doivent être formés et informés de la même manière
L'accessibilité financière	<ul style="list-style-type: none"> - Barèmes dégressifs allant de 1€12 à 5€99 pour la restauration et de 4€15 à 10€99 pour la journée de l'Accueil de Loisirs municipal. - Gratuité de la médiathèque pour les enfants, jusqu'à 25 ans pour les Pacéens. Gratuité des animations proposées. - Mise en place de barèmes dégressifs pour les accueils périscolaires du matin et du soir (tarification à la ½ et en fonction de 9 tranches de QF) - La MJC a mis en place des tarifs basés sur les quotients familiaux (SIX tarifs). 	<ul style="list-style-type: none"> - Préciser les prix du repas (avec coût de revient / l'encadrement denrées alimentaires / coût de fabrication...)

	Points forts	Points à améliorer
L'adaptation aux publics	<ul style="list-style-type: none"> - Enrichissement de la vie de groupe par l'inclusion des enfants à besoins particuliers. - Volonté affirmée de favoriser la mixité sociale sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant. - Plusieurs sensibilisations à destination des professionnels ont été proposées : Formation « sensibilisation au handicap », sur la gestion de conflits, la gestion de situations difficiles... - Utilisation d'outils pour l'accueil d'enfants à besoins particuliers : Mise en place de cabane isolée, support de suivi par enfant concerné, achat de jeux des sens et location d'une malle pédagogique. - Mise en place du plan mercredi avec une structuration pédagogique qui permet l'accueil de la majorité des enfants quel que soit leur handicap. - PAI (projets d'accueils individualisés) pour les enfants allergiques ou sujet à des maladies chroniques, accompagnement des enfants ayant des difficultés avec les repas en collectivité. - Démarche d'accueil de nouveaux publics arrivant sur la commune nécessitant des besoins particuliers : Travail autour de l'intégration des enfants allophones et du CADA dans les accueils périscolaires et extrascolaires. - Liberté de choix des activités ou de créer eux-mêmes leurs temps d'activité appréciée par les enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> - De plus en plus d'enfants non propres à l'entrée à l'école voir pour sensibiliser les parents - Gestion des enfants en situation de phobie alimentaire - Gestion des troubles des enfants en collectivité
La place des parents et des enfants dans le PEdT	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des parents dans le comité de pilotage, conseils d'école, conseils d'élèves et CME. - Volonté d'associer les familles aux différents temps forts organisés chaque année. - Intérêt et bien-être des enfants pris en considération dans le PEdT. - Des temps d'échanges formels ou informels sont mis en place sur les structures. Des échanges réguliers, quotidiens entre l'équipe d'animation et les enfants et bien sûr les parents permettent d'informer, d'expliquer, de sensibiliser et d'écouter. 	<ul style="list-style-type: none"> - Se former sur l'éducation à la sexualité et le rapport au corps selon les tranches d'âges - S'inspirer du guide des enseignants dès la maternelle - La maternelle reconduit le dispositif avec la gendarmerie : invitation du service jeunesse

Points forts

Points à améliorer

La prise en compte des rythmes de l'enfant

L'organisation des temps périscolaires et extrascolaires prennent en compte les rythmes des enfants en adaptant les activités à l'âge des enfants et au moment de la journée. Quelques exemples :

- Les plus petits mangent en premier,
- La sieste commence par les toutes petites sections et petites sections (TPS/PS) sur le temps périscolaire. Un réveil échelonné est proposé pour respecter leurs différents besoins.
- Des temps de repos en début d'année sont instaurés pour les moyennes-sections (MS).
- De nombreuses et diverses animations sont mises en place en tenant compte des choix des enfants (calme pour certains ou plus dynamique pour d'autres).
- Le principe d'une semaine à 4 jours est pris en compte dans le cadre des rythmes scolaires adaptés aux attentes et aux demandes des enfants (à titre dérogatoire de 2025 à 2029)
- L'organisation actuelle en quatre jours de travail pour un temps de 6 heures par jour permet une bonne répartition des temps des apprentissages scolaires et plus précisément le matin et en fin d'après-midi car les enfants sont plus disponibles.
- Cette organisation donne de la souplesse dans l'organisation des découloissements et de la répartition des créneaux des salles collectives : EPS, informatique...mais aussi des sorties extérieures et permet d'engager le soir les activités du périscolaire avec des enfants disponibles.
- De plus la journée complète du mercredi permet au centre de loisirs un temps complet pour ses activités.
- Mise en place de commissions jeunesse sur des thématiques particulières
- Temps de pique-nique pour les enfants dans la transition entre collège et activités sportives (6 ou 7 enfants concernés pour le moment)

- MJC : Continuer de construire les vacances avec les jeunes
- Les amis de la lecture : temps appréciés par les enfants et les familles dans sa globalité (mené une réflexion sur les horaires). Exemple : Permuter les jours entre les écoles pour les amis de la lecture : lundi et vendredi pour une école et mardi et jeudi pour une autre par exemple : problème de disponibilités des salles et des bénévoles, difficile de composer avec les disponibilités des bénévoles, exceptionnel dû aux travaux de la médiathèque, pas d'augmentation des participations à l'école du haut-chemin, plus compliqué l'accessibilité de la médiathèque aux élèves de haut-chemin
- Construction de pédibus sur l'école du HC entre les parents d'élèves
- Lien/parents/enfants/activités extra-scolaire à travailler
- Prévoir un pédibus pour emmener les enfants du centre de loisirs à l'EMD Accordances, en particulier pour les cours collectifs

3.6. Autoévaluation des objectifs des PARCOURS DES ENFANTS du précédent PEdT

	Objectifs visés	Points forts	Points à améliorer
Parcours dont l'enjeu est la citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le vivre ensemble et la responsabilité citoyenne des jeunes Pacéens. - Agir pour le respect de la différence et de l'inclusion de l'ensemble des enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les Journées citoyennes (Ouverture sur le monde professionnel des gendarmes et des pompiers lors de ces journées citoyennes : changement du regard des enfants par des visites commentées) - Echanges et activités proposées entre la MJC et le centre de loisirs camp passerelle, ludothèque (...) - Le CME : lien entre CME et le conseil municipal des adultes (Apprentissage des jeunes élus au travail d'équipe, à la prise de décision, s'exprimer face un public, favoriser les débats) - Projets avec le COP (sports), ville labellisée Terres de Jeux 2024 - Orchestres de l'EMD Accordances réunissant toutes les générations. - Avec les commerçants Pacéens : Actions solidaires en faveur de l'association Pacé comme les restos du cœur, l'épicerie sociale), jumelage avec des villes Malgaches (interventions sur le temps méridien) - Accueil des enfants en situation de handicap (sensibilisation des agents par le PRH) 	<ul style="list-style-type: none"> - La communication des projets du CME via le Pacé Ville & Nature, travailler sur les communications intra écoles (bilan de mi et fin de mandat) - La MJC travaille au quotidien sur la citoyenneté - Faire participer les jeunes à la commission jeunesse de la MJC - Inviter la MJC au CME - Diversifier les actions pour les jeunes dans le cadre des journées citoyennes (visite du parlement de Bretagne...) - Développer les projets du CME avec les élus de la commune - Permis piéton avec la police municipale

	Objectifs visés	Points forts	Points à améliorer
<p align="center">Parcours dont l'enjeu est l'éducation artistique et culturelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Eveiller les enfants et les jeunes à la découverte et à l'ouverture sur le monde. - Développer les animations à destination des enfants par des projets partenariaux réfléchis et concertés. - Améliorer la qualité d'usage des médias. 	<p>Semaine des arts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des différents outils de communication (mail, affichage, étourneau, ...) en collaboration avec les différents services communaux. - Les expositions d'œuvres et de représentations (gala, chorale, ...) permettent la mise en valeur de l'expression artistique et culturelle. - Participation de l'ensemble des classes à cette semaine. - Permet aux enfants d'être acteurs et spectateurs. - Ces journées permettent de valoriser le travail des enfants en lien avec des projets d'école. - Participation des orchestres de l'école de musique 3 à 4 fois dans la semaine - Valorisation du travail effectué par les musiciens intervenants dans les écoles. - Concerts et spectacles de l'EMD Accordances mettant les jeunes en situation de jeu en public. - Projections de films animés avec la MJC sur des thématiques choisies ainsi que des spectacles - Intervention dans différents lieux (médiathèque, MJC, école de musique et de danse, métairie, ville de Rennes...) - Le pass culture a aidé les choses au niveau des collèges - Organisation d'un stage de cirque et de magie par l'accueil de loisirs - Organisation par la MJC d'actions d'éducation artistiques et culturelles (parcours de spectateurs...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Déficit structurel MJC : la MJC a mis en place des mesures pour assurer la pérennité de son action (DASESS, FRMJC, révision du budget) - Continuer d'améliorer la collaboration avec tous les établissements du secteur - Travailler avec la MJC sur les projets culturels - Partenariat avec la MJC (visites, spectacles, ateliers d'arts plastiques, résidences d'artistes, représentations de classes dans la salle de l'Escapade)

	Objectifs visés	Points forts	Points à améliorer
Parcours visant à répondre à des enjeux numériques	- Améliorer la qualité de l'usage des médias.	<ul style="list-style-type: none"> - MJC les jeudis GEEK - Semaine à l'école privée de sensibilisation aux écrans - Café des parents en collaboration avec la MJC et les APE - Initiation à la Musique Assistée par Ordinateur à l'EMD Accordances 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les rapports au numérique chez les enfants d'élémentaires - Enrichir les cafés des parents par des conférences : échanges de savoir, médiation, sur des thématiques : définir un lieu d'échange - Permis internet avec la gendarmerie
Parcours dont l'enjeu est le développement durable	- Sensibiliser les jeunes aux enjeux de développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - Voie verte vers Rennes - Repair café à la MJC - MJC : Attention portée aux déplacements lors des séjours (train plutôt que l'avion pour aller à l'étranger, covoiturage, séjours vélo...) - MJC : tri du carton et du papier, mise en place d'un composteur : sensibiliser les jeunes à cette thématique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une « semaine à déplacement doux » afin de sensibiliser à ce type de déplacement. Partenariat avec Rennes Métropole « Les mobil'acteurs chaque année depuis 2 ans - Améliorer le tri sélectif au sein des établissements - Continuer à renforcer le déplacement en transport en commun afin de découvrir d'autres espaces verts rennais. - Continuer à renforcer l'accès en vélo de l'accueil de loisirs par certains quartiers (Pacé est une ville « Nature ») - Réfléchir à la mise en place de pedibus mais par quelle initiative travailler sur la mise en place des pedibus : convier la PM - Associer les enfants au ramassage de déchets qui a lieu une fois/ mois : convier le responsable des espaces - Journée « nettoignons la nature » autour des écoles - Mise en place de pedibus (avec PM, associations, retraités ...)

	Objectifs visés	Points forts	Points à améliorer
Parcours dont l'enjeu est la santé	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une sensibilisation à la santé et à l'hygiène des enfants et des jeunes. - Améliorer les temps de repos et leurs cohérences sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité de l'approvisionnement avec des produits locaux, bio et/ou variés. - Travail des équipes d'encadrement et de la restauration du midi avec l'accompagnement des enfants afin de favoriser la découverte de l'ensemble des produits. Dosage au plus juste pour les besoins des enfants de différents âges, accompagnement des personnels de la restauration pour adapter les quantités aux envies et aux demandes des enfants - Animations autour du non-gaspillage alimentaire avec pesée des déchets et échanges avec les enfants - Mise en place de la méthanisation et du tri des déchets (en collaboration avec les services de Rennes Métropole) afin de favoriser une limitation de l'impact sur l'environnement. - Intervention de la mascotte MIAM qui sensibilise au non-gaspillage et à la découverte des différents produits alimentaires par des activités ludiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'implication des enfants dans la restauration scolaire en collaboration avec un nutritionniste - Apprendre aux enfants à cuisiner eux-mêmes et participer à des ateliers culinaires - Poursuivre et développer des actions autour du potager et de la culture des fruits et légumes - Ateliers et échanges avec l'infirmière scolaire
Parcours dont l'enjeu est la coéducation	<ul style="list-style-type: none"> - Des actions de coéducation et d'aide à la parentalité 	<ul style="list-style-type: none"> - Conférences à thèmes - Soirées conviviales à l'accueil de loisirs - Gouter enfant-parents au centre de loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir un lieu enfant/parents - Continuer les conférences à thèmes - Réfléchir à un lieu « du style café poussette » qui viserait à rassembler les parents et les jeunes enfants afin de partager du temps ensemble et de ne plus être isolé

4. DIAGNOSTICS ET CONVERGENCES

4.1. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par la commune

Sur les temps périscolaires

Les temps périscolaires sont des temps courts (moins de 2h) avec des présences d'enfants parfois réduites à quelques minutes et au cours desquels ce temps peut être consacré à une activité formalisée (restauration, étude). Lors de ces temps, les effectifs peuvent varier significativement, notamment sur le temps de la restauration scolaire. Les temps sont organisés de façon à respecter le rythme de chaque enfant. Cette organisation doit être prise en compte dans le cadre des objectifs pédagogiques.

L'expérience des temps d'activités périscolaires peut être prise en compte afin d'impliquer de façon significative nos partenaires associatifs et métropolitains pour enrichir les animations périscolaires, et répondre ainsi, aux objectifs du PEdT.

Il était primordial pour la collectivité d'harmoniser les temps péri-éducatifs du mercredi (déclarer avec un taux d'encadrement obligatoire) et ceux des matins et soirs (qui n'étaient pas déclarés, sans taux d'encadrement). C'est à ce titre que la collectivité de Pacé a déclaré les temps périscolaires des matins et des soirs à compter du 1^{er} novembre 2024). Cela a aidé à pérenniser des emplois et à responsabiliser d'avantage les animateurs, en proposant plus d'activités en cohérences avec notre PEDT et projet pédagogique.

Dans le cadre du périscolaire nous engageons une action de partenariat avec la MJC dans le cadre de la passerelle. En complément de l'action de la commune la MJC accueille les 10-17 ans dans son ACM.

Sur les temps extra-scolaires

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) se déroule au groupe scolaire du Haut Chemin. On y trouve une cour avec un préau, une autre dédiée aux enfants de maternelle et une dernière pour les enfants de l'élémentaire. Pour chaque tranche d'âge, il y a un accès et une entrée/sortie différente. L'école donne un accès rapide, facile et sécurisé vers le bois de Champagne et la prairie.

L'ALSH comprend des espaces dédiés et du matériel pédagogique spécifique à disposition.

L'accueil de loisirs est en partenariat avec plusieurs structures socioculturelles de la commune, la médiathèque, la MJC et l'Ecole de musique et de danse Accordances.

Les 10-17 ans sont accueillis dans des espaces dédiés adaptés à leurs besoins à la MJC pendant les vacances.

L'utilisation des locaux fait l'objet d'une concertation permanente entre les directeurs d'école et les responsables présents au quotidien sur les établissements scolaires. Ces échanges permettent un partenariat constructif ayant pour fil conducteur l'intérêt de l'enfant (Charte de mutualisation).

L'équipe d'animation construit son plan éducatif et ses animations en s'appropriant les orientations du Projet Éducatif de Territoire avec les engagements suivants :

- Favoriser la prise d'initiative, la responsabilisation de l'enfant et lui donner un pouvoir de décision.
- Soutenir l'apprentissage de la vie en collectivité et développer la notion de respect de soi et des autres.
- Favoriser la découverte et le respect de son environnement.
- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.
- Favoriser la créativité et le développement de la personnalité de l'enfant.
- Accueillir et intégrer dans les meilleures conditions les enfants en situation de handicap ou de troubles de la santé, les enfants allophones ainsi que leurs familles

Le Conseil Municipal des Enfants

Le conseil municipal des enfants a été créé en octobre 2017 par la commune, en 2025 cela fera la 4^{ème} élection. Il a pour objectif de :

- Constituer un dispositif de participation à la vie locale et être un lieu d'apprentissage individuel et collectif.
- Prendre en compte l'avis de l'enfant au sein de la collectivité.
- Permettre aux enfants de mettre en place différents projets et actions pour les habitants de la commune.

Il est composé de 19 élu(e)s en respectant au maximum la parité fille-garçon, et de 3 animateurs référents. Les élu(e)s sont répartis en trois commissions, une commission « sport et loisirs », une commission « environnement » et une commission « culture / évènement ». Ces commissions se réunissent environ deux fois par mois. Suite à ces commissions, une réunion plénière est organisée. Ces réunions permettent aux jeunes élu(e)s de travailler ensemble sur la création de projets.

Les limites : La mobilisation des enfants sur la mise en place des projets est contrainte, tout d'abord par la fréquence des réunions, ensuite par le public concerné. Ces deux freins peuvent limiter la pleine implication des enfants au montage de projets.

Continuer à permettre aux enfants de s'affirmer et de défendre leurs opinions, de s'exprimer face à un public, de travailler en équipe et de prendre des décisions afin de devenir autonome dans le montage de projet.

Accueil des enfants à besoins particuliers

Force est de constater que les animateurs sont confrontés à de plus en plus d'enfants à besoins particuliers, ce qui nécessite de faire appel à de plus en plus de personnes qualifiées et ce sur chaque groupe scolaire. Le manque d'AESH ne facilite pas la tâche.

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques dans nos structures enrichit les projets et les pratiques professionnelles. La commune propose des formations afin de permettre aux animateurs de développer leurs compétences sur le handicap. Des organismes de formations spécialisées sont également sollicités.

La mise en place de ces formations doit aussi s'accompagner de rencontres, d'échanges avec les parents et les encadrants. L'ensemble de ces rencontres sont des gages d'amélioration de la qualité de l'accueil de ces enfants.

L'accueil de ces enfants nécessite la prise en compte de leurs besoins spécifiques lors des activités et de l'adaptation des locaux. Les formations et les différents échanges avec les partenaires peuvent amener les animateurs à revoir leur méthode de travail et l'organisation de leurs activités en fonction des attentes et des besoins des enfants.

La citoyenneté

Certains comportements d'enfants questionnent de plus en plus les professionnels. En effet, des comportements discriminatoires sont constatés sur les différents temps éducatifs (incivilités, discriminations, violences verbales et / ou physiques). Certaines situations peuvent déboucher sur du harcèlement.

Ces difficultés sont constatées au collège et deviennent une réalité sur les écoles élémentaires, voir maternelle avec comme conséquence une possible dégradation des relations entre enfants.

Au vu de ces constats, il est donc nécessaire d'intégrer les notions de vivre ensemble et de civisme dans nos projets.

Cette réflexion doit permettre de sensibiliser les enfants à ces comportements conflictuels. De plus, les valeurs d'entraide et de solidarité doivent favoriser la vie de groupe et donc l'émergence des citoyens de demain.

La semaine des arts des enfants

Cet évènement doit être organisé dans le cadre d'une orientation commune entre écoles, Mairie, MJC et l'École de musique et de danse Accordances.

Pour ce faire, il est nécessaire de créer une cohésion entre les partenaires en ce qui concerne les objectifs à atteindre.

La semaine des arts des enfants peut évoluer au travers de la mise en place d'une diversité plus importante d'animations sur les structures partenaires.

4.2. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les parents

Les parents d'élèves relèvent les problématiques et enjeux suivants :

- Faire plus de communication à destination des familles au sujet de la transition entre l'accueil de loisirs communal et la passerelle organisée par la MJC.
- Sensibiliser les enfants au déplacement doux.
- Ouvrir les enfants au monde extérieur (sortie hors de Pacé : parc, musées, expositions...).
- Permettre un temps de repas agréable aux enfants en travaillant sur la diminution du bruit dans la restauration scolaire
- Travailler plus sur la thématique de la citoyenneté.
- Mettre en place plus de conférences avec des thématiques précises (harcèlement, sexualité...)
- Sensibilisation au gaspillage alimentaire

4.3. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les équipes enseignantes

- Citoyenneté : développer les actions, et partenariat avec structures multigénérationnelles
- Lutte contre le harcèlement : développer le bien-être à l'école, espaces aménagés pour vivre autrement : classes flexibles.
- Faciliter l'accès à la culture : partenariat avec la médiathèque pour le goût de la lecture, déplacements en bus et métro facilités pour se rendre à Rennes dans des lieux culturels.
- Prendre en compte l'hétérogénéité des élèves. Accueillir et faciliter la scolarisation d'élèves allophones ainsi que leurs familles.
- Comment bien accueillir les tout-petits ? (obligation de scolarisation dès 3 ans) L'accueil de très jeunes enfants n'ayant pas encore acquis la propreté car ils sont de plus en plus nombreux.
- La PMI pourrait-elle être associée au travail du PEDT en tant que partenaire pour accompagner les familles avant l'entrée à l'école maternelle (propreté, alimentation, autonomie...). Cela nous permettrait également de connaître le travail de prévention fait par la PMI.
- Sensibiliser les plus jeunes au respect de l'autre, à la gestion de ses émotions et au bien-être à l'école.
- S'engager dans un travail de prévention des violences et du harcèlement scolaire. Travail de la communication entre pairs.
- Développer l'école du dehors : prendre conscience dès le plus jeune âge des enjeux environnementaux. La nature joue un rôle essentiel pour le développement cognitif, psychomoteur et relationnel de l'enfant. Identifier les associations locales qui pourraient être des partenaires et les services de la commune pour un espace aménagé dans le bois de l'Andume par exemple.

4.4. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les associations et établissements publics partenaires

Amis de la Lecture

Enjeux :

- Donner le goût à des lectures diverses
- Pratiquer la lecture à voix haute
- Partager les lectures en petits groupes

Pratiques mises en œuvre :

- Diversifier, varier les ressources de lecture, en réunissant les enfants des trois écoles pour des moments de lecture partagés dans la nouvelle médiathèque

MJC

Ecran, la MJC a mis en place des dispositifs pour répondre à ce sujet :

- jeu coopératif plutôt que d'opposition (stratégie, réflexion, éducatif...)
- limiter le temps devant les écrans
- supprimer les jeux qui impliquent des chats dont on ne connaît pas les protagonistes...
- redévelopper les jeux de société hors écrans

Mise en place des jeudis geek : utiliser le jeu pour aller vers de la création, collaboration, et création d'une borne d'arcade, lien avec l'EHPAD...

La question du **rapport à l'autre, au collectif**, nous le travaillons également au quotidien au travers des règles de fonctionnement de la MJC, des activités que nous choisissons de mettre en place, des séjours en gestion directe (partager les tâches quotidiennes)

Ouverture culturelle les mercredis en permettant d'aller à des spectacles, FRAC, expositions champs libres (découverte de Rennes) pris en charge par la MJC.

Ecole de Musique et de Danse ACCORDANCES-SYRENOR

L'École de Musique et de Danse Accordances-Syrenor propose sur son territoire une offre différenciée d'accès à la pratique artistique, en particulier musicale et chorégraphique. C'est un lieu d'enseignement (projet pédagogique et parcours diplômant à travers des cycles) et également un lieu de loisirs éducatifs (hors cycle, l'élève définit son projet d'apprentissage) qui permet la rencontre de tous les milieux sociaux, de manière transgénérationnelle à travers l'apprentissage et la pratique de la musique et de la danse. Ces offres se déclinent, selon les âges et les objectifs des élèves, en propositions de sensibilisation, d'éveil et d'apprentissage, mais aussi de diffusion, de stages et d'accompagnement des pratiques amateurs.

L'un des principaux objectifs est que l'élève soit, le plus tôt possible, en tant que musicien et/ou danseur, « sur les planches » en situation de partage au milieu d'autres musiciens et/ou danseurs avec un public. Un autre objectif important est de transmettre un patrimoine ; des esthétiques les plus anciennes jusqu'à celles qui nous sont contemporaines.

L'École exerce des actions de sensibilisation à la pratique musicale en partenariat avec les structures petite enfance, médiathèques et avec l'Éducation nationale (musiciens intervenants en milieu scolaire).

4.5. Tableau de convergence des différents enjeux et problématiques

Problématiques et enjeux partagés	Quel objectif la communauté éducative cherche-t-elle à atteindre ?	Indicateurs de ces objectifs sur les comportements des enfants
La citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> - développer le vivre ensemble et la responsabilité citoyenne des jeunes pacéens - agir pour le respect de la différence et l'inclusion de l'ensemble des enfants - améliorer le rapport à l'autre 	<ul style="list-style-type: none"> - Mesure des comportements discriminatoires, activités non genrées et inclusives - Accueils des enfants à besoins spécifiques et inclusion dans le groupe - Sensibilisations à la différence et au respect d'autrui - Mesure des gestes de bienveillance
Education artistique et culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - éveiller les enfants et les jeunes à la découverte et l'ouverture sur le monde - développer les animations à destination des enfants par des projets partenariaux réfléchis et concertés. 	<ul style="list-style-type: none"> - participation des enfants aux différents spectacles organisés - participation des enfants aux événements organisés par la médiathèque, MJC, sorties pédagogiques - participation des enfants à la semaine des arts
Enjeux médiatiques et numériques	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer la qualité de l'usage médiatique et numérique - développer l'esprit critique - sensibiliser aux enjeux d'internet 	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place et promotion des activités sans écrans - actions de sensibilisation mises en place par la médiathèque et la MJC - participation à des conférences sur la thématique des écrans
Ecocitoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> - organiser des espaces de tri dans les différents lieux fréquentés par les enfants - former à la sobriété - éduquer les jeunes au respect de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - évolution des pratiques et des comportements des enfants liés au tri sélectif - nombre de sorties organisées en déplacements doux. - sensibilisation au développement durable
Bien-être de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - assurer l'éducation à la santé et à l'hygiène des enfants et des jeunes - inciter les enfants à la pratique d'activités physiques - favoriser l'épanouissement individuel et collectif 	<ul style="list-style-type: none"> - mesurer toute évolution de l'intérêt que porte les enfants à l'équilibre alimentaire (restauration scolaire...) - nombre d'intervenants sportifs - sensibiliser aux bienfaits de la pratique sportive - observer la tranquillité des enfants dans les différents temps de la journée - durée de repos des enfants sur une journée type - mettre en place des temps d'hygiène sur une journée type

4.6. Objectifs du projet éducatif de l'Accueil de Loisirs, si Déclaration d'un ACM le mercredi

L'accueil de Loisirs prend place au sein du Groupe Scolaire du Haut Chemin. Des espaces sont réservés à l'Accueil de Loisirs, d'autres espaces sont mutualisés avec l'école. Ces locaux permettent d'avoir accès à deux espaces de cours distinctes (une dédiée aux enfants de 2.5 ans à 6 ans, une autre dédiée aux enfants âgés de 6 à 10 ans) dont une avec un préau. Des espaces extérieurs proches de la structure offrent des possibilités supplémentaires en plein air, à savoir des espaces verts et le Bois de Champagne.

L'accueil de Loisirs prend en charge les enfants de 2.5 à 10 ans (les 10-14 ans sont accueillis par la Maison des Jeunes et de la Culture). La présence des enfants nécessite une inscription préalable effectuée par la Portail Familles. Environ **150** enfants fréquentent l'Accueil de Loisirs le mercredi matin, et près de **130** enfants sont accueillis l'après-midi.

Le Projet Pédagogique est élaboré dans le cadre des intentions éducatives portées par le Projet Educatif de Territoire. Ces intentions guident les objectifs du projet pédagogique et les projets d'animations qui en découlent.

L'équipe d'animation s'est fixée comme **engagements** les objectifs généraux suivants :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins
- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de la vie en collectivité
- Favoriser la découverte et le respect de son environnement.
- Favoriser l'intégration de l'enfant quel que soit ses différences

L'équipe d'animation s'est fixée les **objectifs pédagogiques** suivants :

- Responsabiliser l'enfant dans l'organisation de l'ACM, le rendre plus autonome dans sa journée
- Donner à l'enfant des outils pour bien vivre en collectivité
- Sensibiliser aux besoins de développement durable
- Permettre un accueil personnalisé pour tous

Les **moyens de mises en œuvre** sont les suivants :

- L'enfant choisira de participer à une activité.
- Il participera à l'organisation de ses temps de loisirs.
- Il décidera d'être au calme ou de "se défouler".
- Il sera force de proposition.
- Les enfants participeront à l'évaluation de l'accueil.
- Ils aideront au rangement du matériel, au nettoyage après les activités et le repas.
- Ils iront aux toilettes et se laveront les mains seuls (exception pour les P'tits Loups).
- Les plus grands aideront les plus petits.
- Ils pourront découvrir des activités culturelles et d'expression / physiques et sportives / scientifiques et techniques.
- Chaque enfant pourra exprimer sa créativité.
- Ils pourront participer à la semaine des arts enfants.
- Ils découvriront des lieux de la commune. Des activités pourront être organisées au sein des quartiers avec comme finalité de créer une animation et aussi d'aller à la rencontre des habitants.
- Ils laisseront les endroits propres (au centre et en sortie).
- Les enfants participeront l'élaboration d'un outil d'évaluation
- Diversifier les supports de communication
- Intégration des enfants en situation de handicap
- Faciliter la communication avec les familles

Les attendus de l'équipe d'animation :

Rôles des animateurs

- Assurer la sécurité physique, affective et morale de l'enfant.
- Préparation des activités : réunion et travail personnel en amont.
- Encadrer des activités : avant, pendant et après.
- Motiver l'enfant et s'investir dans le projet.
- Etre disponible physiquement, mentalement, être à l'écoute, respecter les enfants et les autres.
- Avoir l'esprit d'équipe, créer une dynamique de groupe.
- Accueillir comme il se doit les familles et échanger avec elles.

Rôles de la direction

- Organisation administrative.
- Relations avec les services de la Mairie (Ressources humaines, finances...), les prestataires, les parents.
- Coordination de l'équipe d'animation.
- Rôle formateur vis-à-vis des animateurs.
- Suivi des activités, de la vie quotidienne (repas, temps de repos, santé...).
- Suivi de la formation des stagiaires.
- Réalisation et contrôle des plannings de fonctionnement.
- Rappel des règles de fonctionnement et des objectifs pédagogiques.
- Achat et mise à disposition du matériel, respect du budget.
- Garantir la sécurité des enfants dans le cadre de l'organisation mise en place.

Les leviers d'évaluation des objectifs par différents acteurs :

- Les enfants : Ils évaluent leurs journées par oral, par dessins, par écrit (utilisation de la boîte à idées)
- Les familles : Ils donnent leurs avis, suggestions, axes d'améliorations au quotidien lors des différents temps d'accueil.
- L'équipe d'animation : Ils font part de leurs avis, leurs réussites, leurs difficultés lors de réunion bilan organisées à chaque période.

L'accueil de Loisirs est dirigé par Eddy BOUHOULI, Axel PARRA D'ANDERT, Jean Charles NOEL, Catherine ROCHER titulaires du BPJEPS

5. PARCOURS DES ENFANTS ET DES JEUNES

Ce tableau synthétise les parcours des enfants sur les différents temps éducatifs, c'est à dire ce que font les adultes éducateurs en direction des enfants pour aller vers l'objectif visé. Il devrait permettre, par exemple, à un nouvel acteur éducatif arrivant sur la commune de savoir quelles actions entreprendre auprès des enfants dans le cadre du PEDT en cohérence avec les autres acteurs. Ses actions sont « bornées » par les objectifs et les effets attendus et indicateurs.

L'organisation des adultes peut, elle, faire l'objet d'une fiche de fonctionnement et d'organisation du Copil mais ne doit pas se retrouver dans les parcours des enfants.

Objectifs visés	Effets attendus auprès des enfants	Actions de la communauté éducative					Indicateurs observables et mesurables (quantitatifs et qualitatifs)
		Temps familiaux	Temps scolaires	Temps périscolaires		Temps extrascolaires	
				Temps d'accueil du matin/soir et Pause méridienne	Temps du mercredi		
<p>Parcours dont l'enjeu est la citoyenneté</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer le vivre ensemble et la responsabilité citoyenne des jeunes Pacéens. - Agir pour le respect de la différence et de l'inclusion de l'ensemble des enfants. - Améliorer le rapport à l'autre 	<ul style="list-style-type: none"> Implication des jeunes sur la commune – Amélioration des relations sociales et limitation des relations conflictuelles. - Rapport entre filles/garçons -Travail sur le consentement - Développer l'empathie, lutter contre le harcèlement 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser, informer. Inciter les familles à fréquenter la MJC, à échanger avec les équipes pédagogiques - Echanges dans la salle d'activités de la MJC avec les jeunes et les animateurs, participer à certaines activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Journées citoyennes en collaboration avec la MJC. Visites commentées de la caserne des pompiers (démonstrations, de la gendarmerie, de la MJC et diaporama sur le civisme dans la salle du conseil municipal à la Mairie et visite commentée des services. - Harcèlement scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Journées citoyennes en collaboration avec la MJC. - Boîte aux lettres de libération de la parole (Association Les Papillons) intervient au sein des mairies pour former un référent 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la prise d'initiatives et la responsabilité de l'enfant et lui donner un pouvoir de décision - Soutenir l'apprentissage de la vie en collectivité - Développer la notion de respect de soi et des autres - Accueillir et intégrer dans les meilleures conditions les enfants en situation de handicap ou de troubles de la santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'activités favorisant le bien-vivre ensemble et la responsabilité citoyenne. Jeux d'intérieurs et grands jeux extérieurs. - Journées citoyennes intégrées dans le projet pédagogique. - Vidéo permettant de découvrir les quartiers de Pacé (CME). - Sensibilisation au handicap par l'utilisation de malles pédagogiques et découverte d'Handisport. - Temps partagés avec les jeunes de la MJC. 	<ul style="list-style-type: none"> - Actions mises en place sur la commune. - Quantifier les comportements discriminatoires - Intérêt des enfants à travailler en groupe. - Mesure de dynamique de groupe. - Participation plus ou moins forte aux activités. - Nombre d'accueil d'enfants à besoins particuliers - Suivi des enfants à besoins particuliers. - Fréquences...

Objectifs visés	Effets attendus auprès des enfants	Actions de la communauté éducative					Indicateurs observables et mesurables (quantitatifs et qualitatifs)
		Temps familiaux	Temps scolaires	Temps périscolaires		Temps extrascolaires	
				Temps d'accueil du matin/soir et Pause méridienne	Temps du mercredi		
Parcours dont l'enjeu est la citoyenneté		<ul style="list-style-type: none"> - Faire participer les parents d'élèves à l'encadrement et à la concertation. - Rappel des bonnes pratiques en termes de respect et politesse Avoir des discussions, échanges réguliers sur ces différents sujets 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration de la police municipale pour le permis vélo. - Sensibilisation des enfants aux gestes de premiers secours. - « Le banc des copains » pour combattre l'isolement et développer l'empathie - Médiathèque : accueil de classes thématiques « filles/garçons », prêt de documents, projections thématiques selon les demandes. 		<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir et intégrer dans les meilleures conditions les enfants allophones ainsi que leur famille. - Sensibilisation au handicap par l'utilisation de malles pédagogiques. - Accepter la différence - Temps partagés avec les jeunes de la MJC. - Orchestres de l'EMD Accordances réunissant toutes les générations - « Le banc des copains » pour combattre l'isolement et développer l'empathie - Médiathèque : prêt de documents pour sensibiliser aux thématiques (harcèlement, inclusion, stéréotypes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Orchestres de l'EMD Accordances réunissant toutes les générations - Médiathèque : session de jeux (jeux coopératifs, jeux en version accessibles aux déficients visuels, jeux vidéo coopératifs), prêt de documents, sensibilisation au cyberharcèlement (serious game, quizz, débat) 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir des temps d'échanges entre les professionnels de tous les temps de l'enfant. - Augmenter les gestes et postures de tolérance des enfants au sein d'un groupe.

Objectifs visés	Effets attendus auprès des enfants	Actions de la communauté éducative					Indicateurs observables et mesurables (quantitatifs et qualitatifs)
		Temps familiaux	Temps scolaires	Temps périscolaires		Temps extrascolaires	
				Temps d'accueil du matin/soir et Pause méridienne	Temps du mercredi		
<p>Parcours dont l'enjeu est l'éducation artistique et culturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eveiller les enfants et les jeunes à la découverte et à l'ouverture sur le monde. - Développer les animations à destination des enfants par des projets partenariaux réfléchis et concertés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer leurs réflexions et connaissances sur le monde extérieur / créer un esprit critique et une capacité à se questionner et à interroger - Bénéficier d'une offre d'animation enrichie et diversifiée 	<ul style="list-style-type: none"> - Solliciter et faire participer les familles aux événements et activités périscolaires et ALSH (semaine des arts enfants en mars et adultes en novembre, spectacles ALSH...). - Participer à la mise en place des spectacles ALSH. - Participer en famille à des activités (gratuites) organisées dans la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'organisation et à l'animation (chorale par exemple) de la semaine des arts des enfants. - Visite par classe de la semaine des arts des adultes. - Concertation avec la crèche pour la mise en place de la semaine des arts des enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de spectacles à destination des enfants. - Ateliers de travaux manuels, d'expression corporelle, de chant, de peinture. - Lecture de contes, projection de films en lien avec la médiathèque. - Organisation de spectacles avec la MJC. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'activités artistiques, manuelles, d'expression corporelle, d'expression musicale - Participation à la semaine des arts des enfants : élaboration d'œuvres - Organisation de spectacle à destination des enfants - Organisation de la fête du jeu - Animations intergénérationnelles avec l'EHPAD des trois Chênes et la résidence des Nymphéas. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sortie « urbaine » : découverte et utilisation des transports en commun, découverte des lieux culturels de Rennes Métropole. - Organisation de spectacles à destination des enfants. - Ateliers de travaux manuels, d'expression corporelle, de chant, de peinture. - Lecture de contes, projection de films en lien avec la médiathèque. - Organisation de spectacles avec la MJC. - Médiathèque : expositions, « Partir en Livres », bricolivres, séances de jeux, initiation à la création numérique 	<ul style="list-style-type: none"> - Observer le degré de curiosité des enfants dans le cadre des activités proposées : quantifier la participation des enfants, bilan des activités - Organisation de sorties en dehors de Pacé. - Projet parentalité : des temps d'échanges organisés sur des sujets thématiques - Quantifier les partenaires associés. - Nombre d'activités proposées. - Mesurer le plaisir d'organiser des animations pour les enfants (questionnaires de satisfaction sous forme de smileys) - Retours des parents et des enfants sur les activités proposées.

Objectifs visés	Effets attendus auprès des enfants	Actions de la communauté éducative					Indicateurs observables et mesurables (quantitatifs et qualitatifs)
		Temps familiaux	Temps scolaires	Temps périscolaires		Temps extrascolaires	
				Temps d'accueil du matin/soir et Pause méridienne	Temps du mercredi		
Parcours dont l'enjeu est l'éducation artistique et culturelle			<ul style="list-style-type: none"> - MJC : mise en place d'atelier d'éducation artistique et culturelle (EAC) : découvrir forme artistique, permettre à un public scolarisé d'appréhender la réalité des processus de création artistiques, découvrir et pratiquer différentes disciplines artistiques, découvrir les différents métiers du spectacle vivant - Médiathèque : accueils d'auteurs, expositions, accueils de classes thématiques ou non 		<ul style="list-style-type: none"> - Lecture de contes, projection de films en lien avec la médiathèque. - Organisation de spectacles avec la MJC. - Poursuivre les thèmes développés chaque trimestre au centre de loisirs. - Réaliser un sondage / faire participer les enfants dans la proposition des animations pour qu'ils soient plus participatifs 		

Objectifs visés	Effets attendus auprès des enfants	Actions de la communauté éducative					Indicateurs observables et mesurables (quantitatifs et qualitatifs)
		Temps familiaux	Temps scolaires	Temps périscolaires		Temps extrascolaires	
				Temps d'accueil du matin/soir et Pause méridienne	Temps du mercredi		
Parcours visant à répondre à des enjeux médiatiques et numériques - Améliorer la qualité de l'usage médiatique et numérique. - Développer l'esprit critique - Sensibiliser aux enjeux d'internet	Utilisation réfléchie des médias par les jeunes.	- Participation à la semaine « sans écran ». - Organisation de conférences sur la gestion des écrans à la médiathèque (exemple conférence « Grandir avec les écrans » prévue en mai à la médiathèque) - Limiter le temps d'écrans à la maison Si accès aux jeux vidéo : adaptés à l'âge de l'enfant	- Participation à la semaine « sans écran ». - Création d'un permis « internet ». - MJC : développement du cycle pédagogique autour du numérique - MJC malle pédagogique Désinfox destinée à développer l'esprit critique vis-à-vis des médias - Médiathèque : intervention d'un journaliste, prêt de documents sur la thématique des écrans, les fake news, de l'IA.	- Participation à la semaine « sans écran ». - Création d'un projet journalisme. - Mise en place d'un atelier photo.	- Sensibilisation à l'utilisation des différents outils numériques - Refonte du projet de la salle multimédia MJC : type de jeux, temps d'écrans, expositions, médiations avec les jeunes...) - Proposer des conférences / animation sur le sujet au centre de loisirs et/ou aux parents	- Ateliers de sensibilisation aux médias. - Mise en place d'un parcours d'éducation aux médias. - Mise en place d'un module de programmation. - Participation à la semaine « sans écran ». - Jeudi geek par la MJC : ateliers numériques, photos, escape game, création borne d'arcade - Médiathèque : prêt de documents sur la thématique, « mes premiers pas sur internet », reconnaître une fake news, jeux de société, quizz sur la culture du numérique, intervention d'un journaliste.	- Nombre d'actions de sensibilisation effectuées. - Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche. - Implication des familles pour assurer une continuité de la sensibilisation.

Objectifs visés	Effets attendus auprès des enfants	Actions de la communauté éducative					Indicateurs observables et mesurables (quantitatifs et qualitatifs)	
		Temps familiaux	Temps scolaires	Temps périscolaires		Temps extrascolaires		
				Temps d'accueil du matin/soir et Pause méridienne	Temps du mercredi			
Parcours visant à répondre à des enjeux médiatiques et numériques		- Avoir une veille régulière sur l'utilisation des réseaux sociaux par l'enfant					- Médiathèque : proposition de conférences notamment sur les réseaux sociaux (ex : Psycomédie) sur la sobriété numérique, intervention d'un journaliste, et prêt de documents sur la thématique des écrans, des fake news, de l'IA.	
Parcours dont l'enjeu est l'éco-citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> - Eduquer les jeunes au respect de l'environnement - Organiser des espaces de tri dans les différents lieux fréquentés par les enfants - Former à la sobriété 	- Avoir une démarche sensible au développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de visites du restaurant scolaire et valorisation des circuits courts et des tris des déchets (tri sélectif, recyclage vieilles huiles...) - Associer les familles aux différentes activités (camps, veillées...) avec 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un événement en partenariat sur trois jours : Vendredi les écoles et périscolaire, samedi la MJC et le dimanche les habitants. - Médiathèque : accueil de classes sur la thématique DD (défi éco-citoyenneté) 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation au tri sélectif et à la lutte contre le gaspillage alimentaire à la restauration scolaire : ateliers ludiques, l'intervention de la mascotte « Miam », pesées des déchets. - Créer un événement sur trois jours : Vendredi les écoles et périscolaire, samedi la MJC et le dimanche les habitants. - Développement du potager (à définir quand et qui) 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des enfants et des animateurs au tri-sélectif - Sensibilisation des enfants et des animateurs à la notion de développement durable - Proposer des animations autour du recyclage, de la réparation (jouets / jeux) et de la réutilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Potager connecté (CME) En lien avec les services espaces publics : - Donner une légende à une arbre / - Graff / - Sensibiliser les enfants aux sorties 0 déchet : Organisation de sortie en parc ou lieux naturels rennais. - Sensibilisation au déplacement doux, organisation de permis vélo. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'activités développées. - Evolution des pratiques et des comportements des enfants.

Objectifs visés	Effets attendus auprès des enfants	Actions de la communauté éducative					Indicateurs observables et mesurables (quantitatifs et qualitatifs)
		Temps familiaux	Temps scolaires	Temps périscolaires		Temps extrascolaires	
				Temps d'accueil du matin/soir et Pause méridienne	Temps du mercredi		
Parcours dont l'enjeu est l'éco-citoyenneté		<p>sensibilisation au tri.</p> <p>- Créer en partenariat un évènement sur trois jours : Vendredi les écoles et périscolaire, samedi la MJC et le dimanche les habitants.</p> <p>- Sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge au tri sélectif</p> <p>- Avoir une démarche de diminution des déchets</p>			- Médiathèque : ateliers Tawashi	<p>- Grands jeux extérieurs et découverte des espaces verts de la commune et des chemins piétons.</p> <p>- Organisation de camps l'été et sensibilisation au tri des déchets, même chose pour les veillées.</p> <p>- MJC : création d'un composteur avec les jeunes. Organisation des séjours attentifs aux problématiques environnementales</p> <p>- Médiathèque : fonds DD accessibles à tous, participation à la SERD</p> <p>- Médiathèque : conférences, participation à la SERD de novembre, projection débat, défi éco-citoyenneté.</p>	

	Objectifs visés	Effets attendus auprès des enfants	Actions de la communauté éducative					Indicateurs observables et mesurables (quantitatifs et qualitatifs)
			Temps familiaux	Temps scolaires	Temps périscolaires		Temps extrascolaires	
					Temps d'accueil du matin/soir et Pause méridienne	Temps du mercredi		
Parcours dont l'enjeu est le bien-être de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'éducation à la santé et à l'hygiène des enfants et des jeunes. - Favoriser l'épanouissement individuel et collectif - Inciter les enfants à la pratique d'activités physiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Manger mieux - Prise de conscience des enfants sur l'importance des questions de santé en général - Reproduire les bons gestes dans l'ensemble des temps de l'enfant. - S'adapter au rythme de l'enfant global sur l'ensemble de ces temps de vie. - Inciter les enfants à utiliser les déplacements doux (vélos, pédibus) 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de conférences sur le thème de la santé. - Alimentation : privilégier le « fait maison » Associer les enfants à la préparation des repas - Privilégier les déplacements à pieds ou à vélo (lors de la semaine Nationale de la marche et du vélo par exemple) 	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de formation aux gestes de premiers secours. - Sensibilisation au goût : Visite des enfants de la cuisine centrale. - MJC : atelier éducation vie sexuelle et affective - Poursuivre les échanges entre écoles et associations sportives Pacéennes pour initier au sport 	<ul style="list-style-type: none"> - Travail avec une nutritionniste afin développer l'équilibre des repas. - Implication des enfants dans l'élaboration des menus avec l'appui technique du chef cuisinier et de la nutritionniste. - Sensibilisation au goût et à l'équilibre des repas : Organisation de repas à thème à la restauration scolaire et intervention de la mascotte Miam - Accompagnement des enfants ayant des allergies alimentaires. - Organisation de multiples et diverses activités sportives : rencontres, matchs, tournois 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les enfants et les animateurs au respect des normes d'hygiène - Sensibiliser les enfants et les animateurs au bienfait des différentes pratiques sportives - Veiller au respect du rythme de l'enfant en fonction de son âge. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation au circuit court : ateliers cuisine utilisant des produits du territoire Pacéen. - Poursuivre et développer des projets relaxation : Sophrologie, yoga. - Organisation de multiples et diverses activités sportives : rencontres, matchs, tournois. - MJC : propositions régulières d'activités physiques pour les jeunes. Nous adaptons le programme aux besoins des jeunes (escalade, kayak, battle de hip-hop...). Nous sommes vigilant à l'hygiène alimentaire - Permettre l'accès aux activités sportives pour tous : développer les pédibus / réseaux de parents 	<ul style="list-style-type: none"> -Rythmer les temps de lavages de mains et passages aux toilettes sur une journée. -Nombre d'actions effectuées dans ce domaine. -Mesurer toute évolution de l'intérêt que porte les enfants à l'équilibre alimentaire (restauration scolaire...). -Durée de repos des enfants sur chaque temps de l'enfant. -Observer la tranquillité des enfants dans le cadre des activités -Inciter les déplacements doux et les privilégier -Rythmer les journées entre activités sportives/manuelles et culturelles.

6. PILOTAGE DU PROJET

La structure de pilotage est un incontournable pour la réussite du projet. Elle doit :

- **Rassembler les acteurs éducatifs** ; Les partenaires associatifs et institutionnels ainsi que les représentants des parents d'élèves sont conviés. Les élus participent activement à ce comité. Les administratifs préparent les dossiers présentés lors des comités de pilotage.

- **Avoir des objectifs précis et se réunir régulièrement** ; **2** réunions au minimum sont prévues chaque année avec comme objectifs de recueillir les suggestions, observations des partenaires. Le comité de pilotage est aussi une instance d'échange et de concertation qui permet notamment d'évaluer les différents projets et ainsi de les ajuster au fil de l'eau.

- **Bénéficiaire de moyens** ; Réunions organisées à la Mairie, dans la salle du conseil municipal équipée de supports techniques pour les présentations. L'équipe des responsables du pôle affaires scolaires préparent techniquement ces comités de pilotage.

- **S'appuyer sur une réelle coordination et une animation adaptée** ; La coordination est assurée collégialement par l'équipe des responsables du pôle affaires scolaires/jeunesse de la Mairie.

Josette LE GALL, Première Adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse est chargée du suivi du PEDT. Xavier LAVEZ, responsable du pôle affaires scolaires/jeunesse assure la coordination des équipes d'animation, de restauration scolaire, des agents d'entretien des locaux et des ATSEM. Sur chaque école, un responsable de structure encadre les équipes d'animation et assure aussi les liens nécessaires avec les équipes enseignantes. Les équipes d'animation sont stables, les recrutements annuels à la rentrée scolaire permettent de créer une nouvelle dynamique et d'intégrer des animateurs-trices avec de nouvelles compétences. L'ensemble des équipes permettent ainsi de s'enrichir mutuellement de leurs compétences propres pour permettre un accueil de qualité.

La formation est aussi un axe important avec la professionnalisation des responsables de structures titulaires du BPJEPS. Les animateurs et les responsables bénéficient aussi de formations spécifiques afin de développer ou d'approfondir des compétences ou des projets tout au long de l'année. Deux animateurs préparent également le BAFD afin de pouvoir être directeur de mini camps.

Afin de développer les échanges et les pratiques d'animations, mais aussi la qualité de l'accueil, des réunions de préparation sont mises en place pour les animateurs-rices de l'accueil de loisirs. Ces temps d'échange et de réflexion permettent de penser, créer et concevoir des animations de qualité tout en s'appuyant sur les objectifs du Projet Pédagogique de la structure.

Structure de pilotage : Elle est représentative de toutes les composantes éducatives locales : écoles, collèges et associations sont à solliciter. La place accordée aux parents et aux enfants dépendra des sujets abordés.

Composition de la structure de pilotage :

Les élus municipaux :

M. Hervé DEPOUEZ, Maire de PACE
 Mme Josette LE GALL, adjointe au Maire chargée des affaires scolaires et de la jeunesse
 Mme Françoise CABANIS, adjointe au Maire chargée de la vie associative
 Mme Nathalie LEFEBVRE-BERTIN, adjointe au Maire chargée de la culture
 Mme Anne BRICE, conseillère municipale
 Mme Valérie LOCHOU-REGNARD, conseillère municipale
 M. Ludovic. CORVOL, conseiller municipal
 M. Mustapha MOKHTARI, conseiller municipal
 M. Bertrand BOUFFORT, adjoint au Maire chargé des sports
 M. Gildas PERRUDIN, conseiller municipal
 M. Pascal PHILOUX, conseiller municipal
 Mme Ingrid SIMONESSA, conseillère municipale
 M. Cédric BAILLY, conseiller municipal

Les techniciens Mairie :

Mme Fanny BREHIER, Directrice Générale des Services
 M. Christophe DELAHAYE, Directeur des services techniques
 Mme Annabelle HAMON, Directrice de La Culture et de la communication
 M. Xavier LAVEZ, Responsable du pôle affaires scolaires/jeunesse
 M. Eddy BOUHOULI, Coordonnateur Enfance-Jeunesse, pôle affaires scolaires/jeunesse
 M. Jean Charles NOEL, responsable de structure pôle affaires scolaires/jeunesse
 Mme Catherine ROCHER, responsable de structure, pôle affaires scolaires/jeunesse
 M. Axel PARRA D'ANDERT, responsable de structure, pôle affaires scolaires/jeunesse

Les partenaires :

Établissements	Délégués titulaires	Délégués suppléants (pour information)
Ecole élémentaire Guy Gérard	Mme LE BOULICAULT, Directrice	
Association des parents d'élèves de l'école élémentaire Guy Gérard	Mme ALCARAZ	Mme DANET
Ecole maternelle Guy Gérard	Mme MOULET, Directrice	
Association des parents d'élèves de l'école maternelle Guy Gérard	Mme GASLAIN	Mme ALVAREZ
Groupe scolaire du Haut Chemin	Mme ROUXEL, Directrice	
Association des parents d'élèves du groupe scolaire du Haut Chemin	Mme TEMPLE, Présidente	Mme CHAMPETIER Mme ROBIN
Ecole Ste Anne/St Joseph	M. DUVAL, Directeur	
Association des parents d'élèves de l'école Ste Anne/St Joseph	Mme POHON-DANIEL, Présidente	M. POIGNANT
OGEC de l'école Ste Anne/St Joseph	M. BAUDRY, Président	V. KERVELLA-BILLON
Collège F. Dolto	M. QUENOUILLE, Principal	M. FIGUEIREDO
Collège St Gabriel	M. RABASTE, Directeur	M. LE DAUPHIN /M. LE DUC

Direction Académique Ille et Vilaine	Mme BOURGOIN, Inspectrice de l'Éducation Nationale	
Education Nationale	Mme QUINSON, chargée des rythmes scolaires	
S.D.J.E.S	M. DORE- Mme LE BOUCHER	
CAF 35	Mme ARCHENOUX, conseillère technique et temps libre handicap, chargée du PEDT	
MJC	Mme GAUTIER, M. BONNARD et Mme MERCIER (co-présidents)	
	M. BRAUD, Directeur	M. LECHARPENTIER
EMD Accordances-Syrenor	M. LESAGE	Mme STADLER
Crèche Syrenor Câlin-Copain	Sophie ALONSO	
COP	Mme. NOTAT, Présidente	M. GRANVARLET
Amis de la Lecture	Gestion collective sans présidence	
We-ker	M. BERTHEUX	Mme ROULLE

 **Coordination du projet** (lorsqu'il existe un PEL, celle-ci doit s'appuyer sur l'expérience acquise) :


Nom et prénom du coordinateur : Xavier LAVEZ

Fonction : Responsable des affaires scolaires et de la jeunesse

Adresse : Mairie de Pacé, 11 avenue Brizeux 35 740 Pacé

Téléphone : 0223413013

Adresse électronique : x.lavez@ville-pace.fr

 **Modalités de pilotage** (mise en place éventuelle d'un COPIL, de commissions, etc).

Une fréquence d'au moins **2** réunions/an est souhaitable :

Le comité de pilotage est organisé au moins deux fois par an. Des commissions des affaires scolaires examinent les différents dossiers susceptibles d'être inscrits à l'ordre du jour des conseils municipaux.

7. INSCRIPTION ET LIENS AVEC LES FAMILLES

Mode d'inscription aux activités proposées :

<input type="checkbox"/> À l'année	<input type="checkbox"/> Trimestriel	<input checked="" type="checkbox"/> Modulaire
------------------------------------	--------------------------------------	---

Modalités d'information et d'échanges avec les familles :

Portail familles

8. PLAN MERCREDI

Labellisation plan mercredi : oui en cours de demande souhaitée non

Si oui préciser la date de début de labellisation (JJ/MM/AAAA) : 1^{er} septembre 2021



Annexe : Support COPIL PEDT : diagnostics et convergences

L'enjeu de ce temps de diagnostic est d'identifier pour les différents éducateurs les problématiques et enjeux éducatifs sur les différents temps de l'enfant. Ceux-ci pourront ensuite se traduire en objectifs.

Acteurs éducatifs : commune parents enseignants associations

Diagnostic : Problématiques et enjeux éducatifs

« Ce que je ne vois pas chez les enfants et que je souhaite voir. Ce que je vois et que je ne souhaite plus

Renforcement de l'implication des enfants dans les projets à la vie locale
Vivre ensemble et civisme / comportements discriminatoires
Vivre ensemble / citoyenneté / engagement
Ouverture sur le monde extérieur
Sensibilisation au handicap / différence
Repérer les enfants en difficultés pour mieux les accompagner
Respect de la différence
Parentalité
Développer le parcours éducatif de santé
Rapport aux écrans et au sommeil
Rythmes des enfants
Hygiène des enfants
Sensibiliser au déplacement doux
Education aux médias

Convergence : « Quels sont les problématiques et enjeux évoqués dans au moins 2 diagnostics »

1. Vivre ensemble, engagement, ouverture sur le monde extérieur
2. Respect de la différence / handicap
3. Promouvoir la santé auprès des enfants (lien avec le rapport aux écrans, aux médias, au sommeil et aux activités sportives).
4. Développer la parentalité
5. Enrichir le partenariat sur les animations proposées aux enfants
6. Développement durable, déplacements doux, projets partagés et concertés

Traduction de ces diagnostics partagés en objectifs (ce qui est visé).

1. Développer le vivre ensemble et la responsabilité citoyenne des jeunes pacéens
2. Agir pour le respect de la différence et de l'inclusion de l'ensemble des enfants
3. Eveiller les enfants et les jeunes à la découverte et à l'ouverture sur le monde
4. Développer les animations à destination des enfants par des projets partenariaux réfléchis et concertés.
5. Améliorer la qualité de l'usage médiatique et numérique.
6. Sensibiliser les jeunes aux enjeux de développement durable
7. Assurer l'éducation à la santé et à l'hygiène des enfants et des jeunes.
8. Favoriser l'épanouissement individuel et collectif
9. Inciter les enfants à la pratique d'activités physiques

Effets attendus et indicateurs quantitatif et qualitatif (ce qui permettra d'évaluer si l'objectif est atteint tout ou partie).

	Effets attendus	Indicateurs observables et mesurables (qualitatifs et quantitatifs)
Objectif 1	<p>Implication des jeunes sur la commune – Amélioration des relations sociales et limitation des relations conflictuelles.</p> <p>-Rapport entre filles/garçons</p> <p>-Travail sur le consentement</p>	<p>Actions mises en place sur la commune.</p> <p>Quantifier les comportements discriminatoires</p> <p>Intérêt des enfants à travailler en groupe.</p> <p>Mesure de dynamique de groupe.</p> <p>Participation plus ou moins forte aux activités.</p>
Objectif 2	Développer l'empathie, lutter contre le harcèlement	Nombre d'accueil d'enfants à besoins particuliers, Suivi des enfants à besoins particuliers, Gestes de bienveillance envers les autres.
Objectif 3	Développer leurs réflexions et connaissances sur le monde extérieur / créer un esprit critique et une capacité à se questionner et à interroger	Observer le degré de curiosité des enfants dans le cadre des activités proposées : quantifier la participation des enfants, bilan des activités Organisation de sorties en dehors de Pacé.
Objectif 4	Bénéficier d'une offre d'animation enrichie et diversifiée	Quantifier les partenaires associés. Nombre d'activités proposées. Mesurer le plaisir d'organiser des animations pour les enfants Retours des parents et des enfants sur les activités proposées.
Objectif 5	Utilisation réfléchie des médias par les jeunes.	Nombre d'actions de sensibilisation effectuées. Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche. Implication des familles pour assurer une continuité de la sensibilisation.
Objectif 6	Avoir une démarche sensible au développement durable	Nombre d'activités développées. Evolution des pratiques et des comportements des enfants.
Objectif 7	Prise de conscience des enfants sur l'importance des questions de santé en général - Reproduire les bons gestes dans l'ensemble des temps de l'enfant.	Rythmer les temps de lavages de mains et passages aux toilettes sur une journée. Nombre d'actions effectuées dans ce domaine. Mesurer toute évolution de l'intérêt que porte les enfants à l'équilibre alimentaire (restauration scolaire...) Rythmer les journées entre activités sportives/manuelles et culturelles.
Objectif 8	S'adapter au rythme de l'enfant global sur l'ensemble de ces temps de vie.	Durée de repos des enfants sur chaque temps de l'enfant. Observer la tranquillité des enfants dans le cadre des activités
Objectif 9	Inciter les enfants à utiliser les déplacements doux (vélos, pédibus)	Nombre d'activités développées. Evolution des pratiques et des comportements des enfants. Inciter les déplacements doux et les privilégier